

Préparation aux concours d'AIDE-SOIGNANT(E) et d'AUXILIAIRE DE PUERICULTURE

Objectif

- Se préparer à l'obtention de l'épreuve d'admission (oral) du concours d'entrée dans les écoles d'aides-soignants(es) ou d'auxiliaires de puériculture

Public concerné

- Les candidats ayant été reçus à l'épreuve d'admissibilité
- Les candidats titulaires d'un titre ou diplôme homologué au niveau IV ou enregistré à ce niveau au répertoire national de certification professionnelle, délivré dans le système de formation initiale ou continue français
- Les candidats titulaires d'un titre ou diplôme du secteur sanitaire ou social homologué au minimum au niveau V, délivré dans le système de formation initiale ou continue français
- Les candidats titulaires d'un titre ou diplôme étranger leur permettant d'accéder directement à des études universitaires dans le pays où il a été obtenu
- Les étudiants ayant suivi une première année d'études conduisant au diplôme d'état d'infirmier et n'ayant pas été admis en 2ème année



Durée et contenu des formations

AIDE-SOIGNANT(E) :

120 heures réparties sur 15 journées en Centre entre début novembre et fin février

- Méthodologie orale (30 heures)
- Thèmes sanitaires et sociaux (60 heures)
- Connaissance de soi et motivation (18 heures)
- Culture professionnelle (12 heures)

AUXILIAIRE DE PUERICULTURE :

144 heures réparties sur 18 journées en Centre entre début novembre et fin février

- Modules communs à la formation ci-dessus (120 heures)
- Plus : tests psychotechniques (24 heures)

Pour en savoir plus : www.mfr-stpere.org

